



# La réforme du collège aura de lourdes conséquences dans les lycées dès la prochaine rentrée

**Pour reporter d'un an les suppressions de postes prévues en collège du fait de la réforme, le ministère doit récupérer des moyens dans les lycées.**

Quelle est la situation actuelle dans les établissements ?

## **Pour les enseignants de lycée, la réforme Chatel c'est :**

- Des groupes de compétences en langues vivantes qui ont complexifié le travail en équipe.
- Des enseignements d'exploration dont l'efficacité reste à évaluer et un accompagnement « personnalisé » qui n'est qu'un leurre faute de moyens.
- Des options financées sur fond propre qui mettent en discussion chaque année les demi groupes ou les heures d'aides.
- Une accentuation du déséquilibre et de la hiérarchisation des séries contrairement au but revendiqué.
- Des pressions inquiétantes sur les épreuves du bac: évaluation en cours d'année, introduction de la notion de compétences.
- Des conditions de travail dégradées et un temps de présence dans l'établissement de plus en plus grand.

**Le simulacre de bilan de la réforme Chatel annoncé le 26 novembre par le gouvernement actuel, basé notamment sur une “enquête de satisfaction d'un panel d'élèves de 21 lycées” ne peut nous convenir ! Faire le bilan d'une réforme n'est pas discuter sur les objectifs sans remettre en cause les dispositifs.**

## **Au collège, la réforme Vallaud-Belkacem est du même tonneau :**

- Baisse des horaires disciplinaires au bénéfice d'enseignements interdisciplinaires (EPI) préparés en dehors du temps de service et de l'Aide « Personnalisée » (AP) en classe entière.
- Disparition des options, des langues anciennes et du choix en langues ; danger sur les 1/2 groupes.
- Des collèges avec des enseignements différents.
- Abandon des notes de l'année de 3ème pour le brevet au profit des “évaluations des compétences” traduites par une note chiffrée allant de 1 à 4.

## **Rentrée 2016 : tout changerait de la 6ème à la 3ème... Rentrée 2017 : le lycée ?**

### **Le contexte :**

- Un rapport de la cour des comptes, publié le 29/9/15, fustige un lycée trop cher, inefficace et peu “efficace”.
- Une hausse démographique sans ouverture de classes en nombre suffisant et dans des lycées qui “craquent”.
- La possibilité de conserver les notes égales ou supérieures à 10 au bac (décret n° 2015-1351 du 26-10-2015).

### **De ce diagnostic découlent des préconisations que l'on devine rapidement :**

- Diminuer les heures de cours pour les élèves, le nombre d'options, le nombre d'épreuves au bac, le nombre de lycées, supprimer les enseignements de langues autres que l'Anglais et l'Espagnol et augmenter le temps de travail des profs.
- Favoriser la définition locale des enseignements, accroître concurrence et inégalités entre les lycées et remettre en cause le caractère national du Service public d'Éducation.

**Et toujours des salaires qui stagnent et un pouvoir d'achat en baisse**

**PROFESSEURS DE LYCÉE, CONCERNÉS,  
DANS LA RUE LE 26 JANVIER !**

# GRÈVE LE 26 JANVIER

Malgré 3 journées de grève nationales très suivies dans les collèges, une grande manifestation nationale et de multiples actions dans les établissements notamment à l'occasion des journées de formation, la Ministre persiste dans sa volonté de mettre en œuvre la réforme du collège à la rentrée 2016. De ce fait, elle maintient une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

Les nombreuses remontées des bilans des journées de « formation à la réforme » qui ont été organisées dans les académies montrent clairement que le refus de cette réforme reste profondément ancré chez les personnels, que les réponses à leurs questions concernant la mise en œuvre concrète sont floues, imprécises ou dilatoires.

Dans le même temps le ministère ouvre des discussions sur « le bilan des réformes du lycée », tout en annonçant qu'elles ne pourraient déboucher que sur d'éventuels ajustements techniques à la marge. Ces réformes ont été conçues selon les mêmes principes que la réforme « collège2016 ». Sans doute est-ce la raison principale pour laquelle le ministère refuse, de fait, d'en faire un bilan sincère et de discuter de modifications profondes, pourtant nécessaires, dans l'organisation du lycée !

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme et l'ouverture de discussions pour le collège sur d'autres bases.

## Elle appelle les personnels à amplifier la mobilisation :

- en continuant à s'opposer localement aux formations à la réforme en décidant collectivement de la forme de cette opposition ;
- en poursuivant les modalités d'action : refus de toute anticipation de la mise en œuvre de la réforme sous quelque forme que ce soit, motions, lettres aux parents, adresses aux élu-e-s, distribution de la carte pétition au Président de la République...
- en faisant, à partir de la réalité des DGH 2015, la vérité dans les établissements sur les DGH 2016 en préparation qui découlent de la réforme afin de défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves et de préparer les interventions sur les évolutions de cette dotation que la réforme impliquerait.

L'intersyndicale (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT, CGT enseignement privé, SNALC, SNCL, SIES, CFE-CGC, SUNDEP-Solidaires et SUD), pour monter d'un cran dans la mobilisation, appelle à la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2016. Elle appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, en heures d'information syndicale pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force nécessaire pour gagner.

# MANIFESTATION LE 26 JANVIER

*demande d'autorisation déposée à la préfecture de police.*

